

Synthèse



Depuis 2022, l'équipe d'a.c.b propose des rencontres sur chaque département en collaboration avec ses structures membres, pour présenter le réseau, expliquer son fonctionnement, (faire) découvrir des lieux d'art, mais aussi et surtout créer du commun entre acteurs et actrices des arts visuels d'un même territoire.

Au-delà de l'importance d'être en contact direct, ces espaces de prises de parole et de débats, permettent de faire remonter les besoins, les attentes, les pratiques, dans un souci de collecte d'informations pour le réseau et de partage des compétences et des expériences entre les participant-es.

Chaque rencontre du Breizh Tour est ouverte aux adhérent-es comme aux non-adhérent-es ; Elle se déroule sur une après-midi avec 3 temps distincts : focus sur a.c.b, discussion sur une problématique commune identifiée, visite du lieu qui nous accueille, son projet et sa programmation en cours.

SOMMAIRE

- **LA GALERIE QUINCONCE** p. 1
Montfort-sur-Meu (35160), le 13 juin 2024
→ La mobilité des professionnel·les du secteur
- **L'ABBAYE DE LÉHON** p. 3
Dinan (22100), le 4 juillet 2024
→ Comment faire réseau sur son territoire ?
- **LES MOYENS DU BORD** p. 6
Morlaix (29600), le 25 octobre 2024
→ Quelles relations avez-vous avec les festivals et les salons sur les territoires ?
- **L'EESAB-SITE DE LORIENT** p. 9
Lorient (56100) 18 novembre 2024
→ Quelles conditions sont nécessaires selon vous pour installer une scène artistique locale ?

● Compte rendu #1

Étape Ille-et-Vilaine À Quinconce Galerie (Montfort-sur-Meu)

Le 13 juin 2024

● Présentation du lieu

Ouverte en 2019 dans le centre-ville de Montfort-sur-Meu à l'ouest de Rennes dans une ancienne quincaillerie - brocante, et gérée depuis 2020 par Céline Arnal, Quinconce a pour but de valoriser la scène artistique locale et provoquer la rencontre avec l'art contemporain en dehors des grandes villes. Les projets de l'association ont également permis à des artistes de voyager à l'étranger (Pays-Bas) dans le cadre de résidences de création et de recherche facilitées par le programme de mobilité à l'international de la Région Bretagne et l'Institut Français.

>> [Plus d'informations](#)

● Présentation des missions d'a.c.b

Présentation générale de l'association et de ses missions (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)) et présentation du PREAC (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)).



La Galerie Quinconce, à Montfort-sur-Meu (35).
© a.c.b

● Échanges autour de la mobilité des professionnel·les du secteur

En préambule, les participant·es partagent le même constat : l'importance de favoriser la **mobilité** des professionnel·les des arts visuels. Il leur apparaît essentiel de pouvoir amener des regards différents, de permettre la rencontre avec les autres, de favoriser les échanges entre les artistes breton·nes et hors région, mais aussi de pouvoir **découvrir de nouveaux espaces**, de **nouveaux territoires** à travers les **résidences croisées** par exemple.

Il convient de rappeler qu'il existe plusieurs dispositifs facilitant le déplacement des professionnel·les des arts visuels, qui peuvent être portés par des institutions culturelles ou des collectivités territoriales. C'est notamment le cas de la Région Bretagne qui porte un **dispositif de mobilité à l'international** pour les artistes, permettant des échanges entre la Bretagne et un autre pays. Ce partenariat entre la Région Bretagne et l'Institut Français offre un co-financement à hauteur de 50% du coût total du projet. Cette convention est valable pour la période 2023-2025, avec une priorité donnée aux artistes visuels en lien avec les pays celtés.

Si tous·tes les professionnel·les peuvent être concerné·es par cette mobilité, un focus est fait sur les étudiant·es en écoles supérieures d'art. L'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) a notamment mis en place une **politique d'ouverture à l'international** en vue de favoriser la mobilité de ses étudiant·es pour **s'ouvrir à la création internationale** et **enrichir** ainsi leurs **pratiques artistiques**.

Toutefois, de manière générale, la mobilité – sur le territoire français ou à l'international – n'est pas facile à appréhender pour les étudiant·es. Et ce du fait d'un **manque d'informations** sur les **dispositifs d'accompagnement** à la mobilité, d'aide financière ou tout simplement sur les structures culturelles susceptibles de les accueillir.

La **connaissance fine** des territoires et des écosystèmes locaux apparaît, dès lors, essentielle. L'organisation d'un **séminaire** sur les résidences en région et l'accompagnement de la jeune création est avancée par certain·es participant·es. Plus largement, la **situation précaire** des artistes-auteurs·trices peut être un frein à leur mobilité – locale, nationale ou internationale –, du fait de la **pluri-activité** généralisée dans le secteur des arts visuels. En effet, partir en résidence ou se déplacer sur une période plus ou moins longue impose aux artistes de jongler avec leurs autres activités artistiques et professionnelles, ce qui est difficilement compatible avec un emploi salarié par exemple. De plus, rares sont les résidences qui accueillent les familles ce qui est pénalisant pour les personnes qui ont des enfants et qui de fait limitent leurs possibilités.

La répartition géographique des professionnel·les peut aussi avoir un impact sur leur mobilité, avec un **isolement** qui peut être ressenti de manière plus forte par les personnes vivant ou travaillant en **milieu rural**. Des lieux comme Quinconce – qui accueille cette rencontre – cherchent à produire une émulation en milieu rural mais cela prend du temps pour s'implanter, nouer des liens avec les habitant·es et les partenaires. La **cartographie des adhérent·es**, présente sur le site d'a.c.b, permet de visualiser l'emplacement de chacun·e – notamment les artistes – sur le territoire régional et ainsi de favoriser **les échanges et l'interconnaissance**.

Les participant·es font remarquer qu'à contrario, il ne faut pas non plus idéaliser les villes. Les publics (étudiant·es, habitant·es ou professionnel·les) ne se déplacent pas forcément dans les lieux culturels implantés en milieu urbain. Les artistes « citadin·es » peuvent également avoir besoin de solitude, et d'autres d'être en collectif. Et ce sans compter la difficulté en milieu urbain de louer ou d'acheter un lieu de travail.

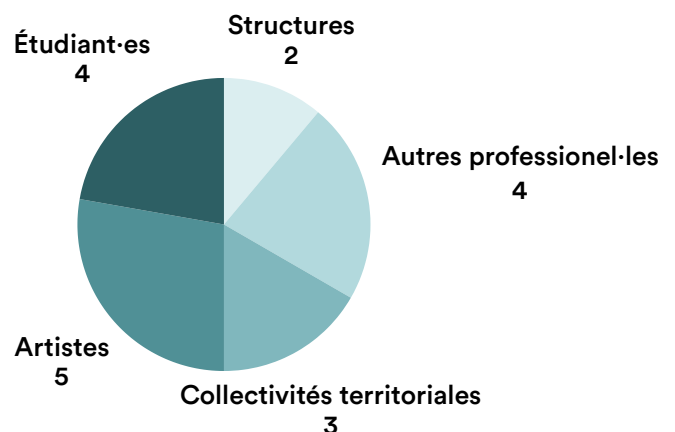
Il apparaît intéressant pour les participant·es d'optimiser les déplacements des professionnel·les sur le territoire régional. Il est ainsi mentionné l'expérimentation d'un outil dans le secteur du spectacle vivant qui vise à **mutualiser**, à travers un tableau Excel partagé, les déplacements pour assister à des spectacles. Cet outil pourrait être dupliqué pour les arts visuels via le site d'a.c.b, qui incite déjà, lors de ses événements, à privilégier le co-voiturage. Dans cette optique de mutualisation, les participant·es mentionnent également la disponibilité / vacance des ateliers en Bretagne (cf. la Maison des Artistes à Paris ou des associations à Marseille) ou encore des informations juridiques sur le prêt d'outils et de matériel.

● Clôture de la rencontre

Visite de l'exposition en cours et en présence de l'artiste : "Cette cave derrière les dents" d'[Anna Holveck](#).

● Diagramme des participant·es

Cette rencontre a permis de réunir 18 acteur·trices des arts visuels, dont 5 adhérent·es du réseau art contemporain en Bretagne.



● Compte rendu #2

Étape Côtes d'Armor
À l'Abbaye de Léhon - Ville de Dinan
Le 4 juillet 2024

● Présentation du lieu

L'Abbaye de Léhon a été réinvestie par le service Culture de la mairie de Dinan (dirigé par Stéphanie Meneux) afin d'en faire un lieu d'exposition d'arts visuels au sein d'un lieu patrimonial. L'Abbaye de Léhon accueille en résidence un artiste par an au printemps, afin que son projet final soit montré au public en parallèle des expositions d'été. Les lieux d'exposition sont fermés en hiver, mais l'Abbaye continue à vivre, pendant cette période, au rythme des événements organisés par les partenaires de la Ville ainsi que l'accueil de mariages civils des dinannais-es originaires de Léhon également.

>> [Plus d'informations](#)

● Présentation des missions d'a.c.b

Présentation générale de l'association et de ses missions (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)) et présentation du PREAC (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)).



Visite de l'exposition de Jonathan Bernard, dans les jardins de l'Abbaye de Léhon. © a.c.b

● Échanges et débats : Comment faire réseau sur son territoire ?

Comme dans tout secteur artistique et professionnel, les acteur·trices des arts visuels n'échappent pas à l'importance de créer et de développer leur réseau professionnel sur leur territoire. De par leur statut, leurs activités professionnelles, leur implantation et leur connaissance de l'écosystème local ou régional, ils-elles **ne mobilisent pas les mêmes moyens ou canaux de communication**.

Plusieurs participant·es – notamment les adhérent·es – pointent l'importance et l'intérêt de **participer aux événements** organisés par le réseau a.c.b qui permettent de créer du lien entre les différent·es acteurs·trices des arts visuels :

- l'Assemblée générale annuelle ;
- les rencontres [Breizh Tour](#) qui visent à réunir les professionnel·les d'un même département, qu'ils soient ou non adhérent·es ;
- les [rencontres régionales Summer Camp](#), organisées tous les deux ans.

Au-delà des événements, la [cartographie des adhérent·es](#) d'a.c.b est également un bon outil pour s'identifier mutuellement.

Les participant·es s'interrogent sur la possibilité d'organiser des « **speed-dating** » (rencontres courtes et encadrées) lors des événements organisés par a.c.b. Une expérimentation pourrait être menée en 2025 à l'occasion d'une action du réseau.

L'accent est aussi mis sur le lien direct avec les structures culturelles sur les territoires. L'inscription à leur newsletter est une manière de voir ce qu'il se passe autour de soi et d'être informé des vernissages. Les lieux d'art présents déplorent que peu de personnes, et notamment d'artistes, se présentent lors des vernissages. Ces lieux ne sont pas seulement ouverts au public, c'est aussi une **porte d'entrée** pour intégrer un **réseau plus large**, aussi bien localement que régionalement. L'identification des artistes permet aux lieux d'appréhender la scène artistique locale. Les participant·es proposent l'idée de **créer un outil** (collectif, facile et utilisable en autonomie) permettant de regrouper les vernissages qui ont lieu en même temps, pour organiser une sorte de **parcours** avec les différents événements proches géographiquement, tout en favorisant le **covoiturage** et ainsi l'**interconnaissance** des professionnel·les.

Une nouvelle adhérente déplore le manque de réseau pour les artistes. Selon elle, seuls les expositions et le marché de l'art permettent réellement de connaître de nouvelles personnes du milieu et/ou intéressées par l'art contemporain. Elle ne comprend pas pourquoi les collectionneurs d'art et les membres du marché de l'art ne sont pas intégrés au réseau a.c.b. Les collectionneurs·ses d'art, qui ont déjà un réseau à l'échelle nationale à travers l'**ADIAF**, sont les bienvenu·es au sein d'a.c.b mais il s'agit d'un type de professionnel·les qui est difficile à atteindre et à appréhender.

Sur la question des outils qui pourraient être développés par a.c.b, il est important de rappeler que les moyens de l'association, qu'ils soient humains (2,3 ETP), financiers ou en temps disponible, ne lui permettent pas, à l'heure actuelle, de répondre à tous les besoins (outils en ligne, mise en lumière des projets des 250 adhérent·es, mise en réseau, etc.) en même temps. Il est nécessaire de prioriser et d'espacer ces projets dans le temps. Toutefois, les enjeux liés à une **mutualisation plus forte** des outils, **déplacements**, **informations**, etc., sont **au cœur des futurs chantiers** du réseau à court et moyen terme. De même, le réseau réfléchit de manière continue sur la meilleure des manières de **valoriser l'ensemble de ses adhérent·es**, aussi bien artistes/indépendant·es que lieux d'art, à travers les outils actuels et à venir. L'élargissement du réseau aux personnes individuelles est encore récent – depuis août 2021 – et nécessite de repenser certains outils et usages, mais cela prend du temps du fait des moyens actuels.

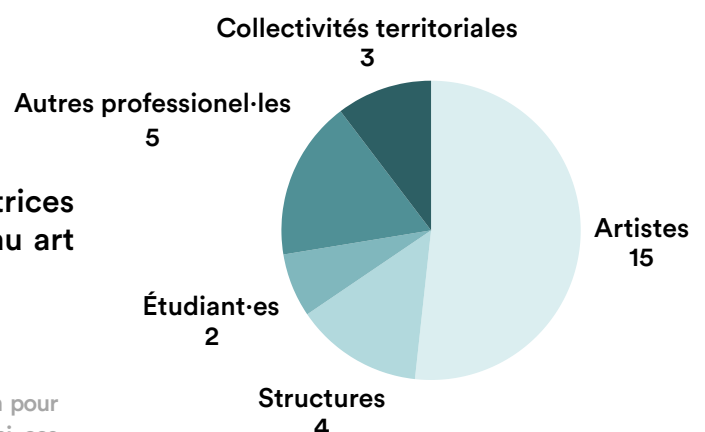
● Clôture de la rencontre

La rencontre s'est terminée sur une visite guidée des **trois expositions estivales** de l'Abbaye de Léhon :

- [Collectif Férale](#), « brandille » (29 juin - 29 septembre 2024)
- [Simon Poligné](#), « Polychromes » (8 juin - 25 août 2024)
- [Jonathan Bernard](#), « Végétalités » (8 juin - 29 septembre 2024)

● Diagramme des participant·es

Cette rencontre a permis de réunir 29 acteur·trices des arts visuels, dont 16 adhérent·es du réseau art contemporain en Bretagne.



a.c.b remercie la Ville de Dinan et l'équipe de l'Abbaye de Léhon pour son accueil, ainsi que tous·tes les participant·es qui ont enrichi ces discussions.

● Photothèque

Breizh Tours du printemps et de l'été 2024



Échanges et débats à la Quinconce Galerie, 13.06.24.
© a.c.b



Visite de l'exposition d'Anna Holveck, "Cette cave derrière les dents", Quinconce Galerie, 13.06.24. © a.c.b



Visite de l'exposition de Simon Poligné, "Polychromes",
Abbaye de Léhon, 04.07.24. © a.c.b



Présentation du réseau a.c.b dans l'Abbaye de Léhon,
04.07.24. © a.c.b

● Compte rendu #3

Étape Finistère
Aux Moyens du Bord - Morlaix
Le 25 octobre 2024

● Présentation du lieu

L'association les [Moyens du Bord](#) (1998) développe une programmation qui croise expositions, résidences d'artistes et événements, répondant à des objectifs de recherche, de diffusion et d'inscription durable sur les territoires. L'association organise le [Salon Multiples](#), qui s'inscrit comme un axe fort du projet, mêlant diffusion, production et édition autour de la petite édition d'artiste. Elle dispose également d'une artothèque, d'une fabrique de proximité et d'une boutique solidaire. Tout en privilégiant la rencontre et les échanges entre les artistes et le public, l'association s'implique également pour une meilleure reconnaissance de la situation professionnelle de l'artiste plasticien·ne.

>> [Plus d'informations](#)



Les Moyens du Bord, Morlaix.
© a.c.b

● Présentation des missions d'a.c.b

Présentation générale de l'association et de ses missions (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)) et présentation du PREAC (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)).

● Échanges et débats : Quelles relations avez-vous avec les festivals et les salons sur les territoires ?

Les participant·es échangent entre eux·elles sur le lien qu'il·elles peuvent avoir avec les festivals ou les salons comme le [Salon Multiples](#) organisé par les Moyens du Bord.

Pour les artistes-auteur·trices, ils sont perçus comme des [tremplins](#) leur permettant d'être au contact du public mais aussi des [espaces d'interconnaissance indispensables](#) pour se constituer un réseau professionnel. Toutefois, il·elles soulignent la difficulté que certain·es peuvent ressentir pour entrer dans ce type de réseau et concrétiser sur le long terme la visibilité de court terme qu'il·elles ont pu avoir à travers les festivals et salons.

Pour les lieux, l'organisation des festivals et salons est compliquée et nécessite beaucoup de travail, en plus de l'administration quotidienne du lieu. Cette situation est d'autant plus lourde lorsque des artistes en sont à l'origine car [le temps d'organisation empiète régulièrement sur le temps de création](#) et tous·tes les artistes n'ont pas forcément un travail rémunéré à côté. Bien que ces événements soient importants pour le réseau des professionnel·les et pour le public, leur organisation repose en grande partie sur le [bénévolat](#), sans quoi ils ne pourraient pas se tenir, ne serait-ce que pour des raisons économiques.

Pour nombre de lieux arts visuels, leur fonctionnement peut se rapprocher de celui des médiathèques par exemple, qui comptent souvent un·e salarié·e et de nombreux·ses bénévoles qui permettent de développer et de proposer des actions gratuites à destination du grand public. L'exemple du Festival [soñj](#) à Landerneau, qui se déroule sur le territoire de la communauté d'agglomération, est cité, notamment du fait de son format éthique. Cet exemple permet également d'aborder la problématique des [fondations privées et du mécénat](#), du fait de la présence à Landerneau du [Fonds Hélène & Édouard Leclerc](#).

Plusieurs structures ayant bénéficié de mécénat racontent leurs expériences. Les participant·es partagent un constat général lié à la difficulté d'obtenir du mécénat numéraire pour les petites structures. La culture du mécénat n'est pas suffisamment présente en France, en [comparaison avec d'autres pays](#) comme les Anglo-Saxons, sauf lorsque les artistes présent·es sont des grands noms de l'art contemporain. La plupart des lieux arrivent à capter du [mécénat de compétences](#) en lien avec des entreprises de proximité et donc installées sur leur territoire.

Plus généralement, les participant·es ont abordé la [pérennisation des lieux](#) et de leurs activités en Bretagne. Le secteur des arts visuels, comme de nombreux secteurs culturels, s'appuie très largement sur le bénévolat, en particulier pour le fonctionnement des lieux d'art ou de certains collectifs. La plupart de ces lieux [privilégient en priorité la rémunération des artistes](#) exposé·es ou sollicité·es. Or, pour être pérennes, ces structures doivent également avoir suffisamment de [fonds propres tout en professionnalisant leurs actions](#), ce qui nécessite d'avoir à minima un·e salarié·e pour développer une programmation sur le long terme et inscrire la structure sur un territoire. Les structures sont très dépendantes des [financements publics](#), qui peuvent varier d'une année sur l'autre ou n'être fléchés que sur un seul projet, et non sur le fonctionnement global de la structure.

De nombreux lieux se trouvent ainsi dans une [situation difficile](#), à devoir travailler sur leurs actions sans savoir s'ils auront le budget pour les mener à bien, ce qui crée de fait un climat de travail assez anxiogène pour les équipes et les bénévoles.

C'est pour cette raison que les personnes présentes insistent sur [l'importance de promouvoir la culture du faire ensemble](#), qui est en train de s'acquérir peu à peu au sein du secteur. C'est tout le travail qu'a.c.b mène depuis plusieurs années, notamment depuis 2021 et son ouverture aux personnes physiques, aussi bien à travers l'équipe et les administrateurs·trices, qui sont des adhérent·es, que le réseau en lui-même constitué d'artistes, de professionnel·les individuel·les, de lieux d'art, etc. Chacun·e doit apporter sa contribution pour promouvoir les [bonnes pratiques](#) et développer cette culture du faire ensemble.

Plusieurs étudiant·es et jeunes artistes présent·es partagent leur point de vue, notamment sur [l'importance du collectif](#), surtout dans un milieu concurrentiel, pour partager des ressources, pratiquer une économie d'échelle ou penser un lieu collectif (exemple de la [Fabrique Pola](#) à Bordeaux). Certain·es avancent le fait que le regroupement en collectifs pour les artistes semble plutôt répondre à une carence systémique qu'à une volonté de travailler ensemble, la plupart des artistes ayant une pratique artistique individuelle. De plus, les collectivités ont plutôt tendance à donner leur soutien à des collectifs déjà constitués, au détriment parfois des pratiques individuelles.



Échanges entre les participant·es
aux Moyens du Bord, le 25.10.24.

© a.c.b

Pour finir, la discussion s'intéresse à l'accès à l'information pour les professionnel·les. De nombreuses personnes ont la capacité de trouver des ressources sur leurs activités professionnelles mais, elles peuvent aussi se sentir démunies face à la masse d'informations disponibles. Le fait d'être en collectif permet de s'orienter plus facilement, contrairement aux personnes qui seraient plus isolées ou plus éloignées des réseaux professionnels.

C'est là le rôle d'a.c.b, à travers sa mission d'accompagnement et les outils que le réseau peut mettre à disposition des acteurs·trices : à titre d'exemple, a.c.b publiera, durant le premier trimestre 2025, un référentiel sur les rémunérations artistiques pensé et rédigé par les adhérent·es qui ont participé à l'un des chantiers thématiques portés par l'association. Plusieurs personnes font part de leur intérêt pour cet outil et prônent le fait de refuser toute exposition ou appel à projets non rémunérés. Malgré tout, il peut être difficile pour un·e artiste de refuser une exposition ou un projet, pour des raisons de visibilité et d'insertion dans le réseau professionnel.

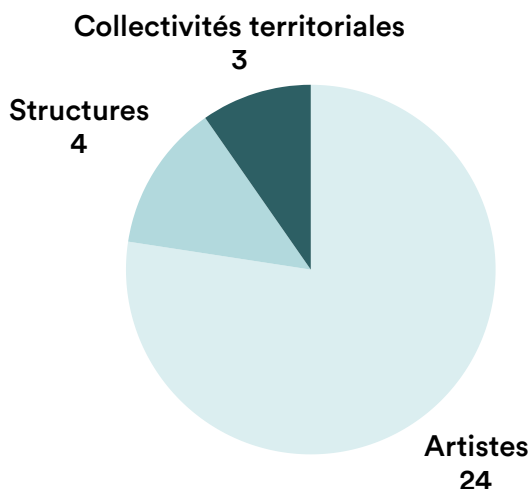
Plusieurs personnes font part de leurs difficultés à faire entendre leur voix, surtout dans un secteur hyperconcurrentiel. Malgré cela, les artistes soulignent que l'isolement se fait un peu moins ressentir depuis une dizaine d'années, grâce au réseau notamment et aux rencontres organisées sur les territoires. Ces temps d'interconnaissance favorisent les échanges entre artistes mais aussi le dialogue entre artistes, structures et collectivités territoriales, élément indispensable pour développer cette culture du faire ensemble abordée précédemment.

● Clôture de la rencontre

La rencontre s'est achevée sur une visite des espaces et des ateliers des Moyens du Bord.

● Diagramme des participant·es

Cette rencontre a permis de réunir 31 acteur·trices des arts visuels, dont 18 adhérent·es du réseau art contemporain en Bretagne.



L'artothèque des Moyens du Bord
à Morlaix. © a.c.b

a.c.b remercie les Moyens du Bord et son équipe pour leur accueil, ainsi que tous·tes les participant·es qui ont enrichi ces discussions.

● Compte rendu #4

Étape Morbihan
À l'EESAB - Site de Lorient
Le 18 novembre 2024



EESAB-Site de Lorient.

© a.c.b

● Présentation du lieu

L'École Européenne Supérieure d'art de Bretagne (EESAB) est la seule école d'art à l'échelle d'une région en France. Elle comporte 4 sites – Brest, Lorient, Quimper et Rennes - et près de 900 étudiant·es, dont 170 environ sont inscrit·es à Lorient chaque année. L'enseignement délivré par l'EESAB-site de Lorient se divise en deux options :

- l'option art, avec pour axe de recherche les relations entre art et récit, offrant deux voies de spécialisation possibles « Animation-volume » (DNA) et « Arts visuels pour le journalisme » (DNSEP) ;
- l'option communication : qui sera intégrée à l'option art en 2026-2027 comme un enseignement « Langues et cultures graphiques ».

>> [Plus d'informations](#)

● Présentation des missions d'a.c.b

Présentation générale de l'association et de ses missions (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)) et présentation du PREAC (pour plus d'informations, suivez [ce lien](#)).

● Échanges et débats : Quelles conditions sont nécessaires selon vous pour installer une scène artistique locale ?

Les participant·es ont débuté la rencontre en pointant l'importance, pour les artistes-auteur·trices, d'avoir [accès à des ateliers](#), dont certains pourraient être mis à disposition par les collectivités territoriales et notamment les Villes. Si l'exemple de la Ville et Métropole de Rennes et leur politique de mise à disposition d'ateliers a été cité, certain·es participant·es ont rappelé que les moyens, notamment financiers, n'étaient pas les mêmes dans les autres villes, comme Lorient par exemple. Il y existe déjà des ateliers, comme Météore (ateliers collectifs), la Fourmière et les Ateliers Centrifuge (baux très précaires alloués par la Ville de Lorient, avant leur destruction), même si l'existant ne répond pas à la demande forte des artistes locaux·les. L'EESAB – site de Lorient participe également à cette [dynamique](#) en accueillant des artistes étranger·ères ou venant des autres sites de l'EESAB, par la mise à disposition d'un [appartement](#). L'objectif est ici de favoriser les [mobilités des artistes](#), en particulier pour celles et ceux qui ne sont pas issu·es de Lorient ou de ses environs.

L'[accès à des ateliers](#) est un [réel besoin](#) exprimé par les artistes-auteur·trices car, même si ces lieux sont [rarement pérennes](#), ils leur permettent d'avoir [du temps pour créer, produire](#), faire de la [recherche](#), tout en développant leur carrière artistique. Un constat est fait, à savoir qu'un grand nombre d'artistes quittent le territoire de Lorient une fois diplômé·es – comme de nombreuses villes accueillant des écoles d'art.

Il apparaît important de réfléchir à cette situation afin de trouver les conditions nécessaires pour que ces artistes restent sur le territoire, dynamisant ainsi le tissu local, valorisant par la même occasion la présence de l'EESAB – site de Lorient qui est un **réel atout** pour Lorient et ses environs.

Les artistes sont souvent confronté·es à un **dilemme** : de par leurs activités professionnelles, il·elles sont amené·es à **être mobiles** sur le territoire breton et plus largement national, mais de fait, cela entraîne une **instabilité** pour les artistes, ce qui peut se révéler à terme **épuisant** et **stressant**. La question du lieu apparaît donc centrale, surtout lorsque l'on constate qu'il existe de nombreux espaces inoccupés dans les villes et en milieu rural. L'arrivée d'un·e artiste, et la mise à disposition d'un espace de travail par exemple, ne doit pas être envisagée comme un coût, mais bien comme une **volonté politique de renforcer l'activité** au sein d'une ville ou d'un village. Si cette volonté politique est bien présente, il peut arriver qu'elle ne soit pas complètement satisfaite.



Présentation d'a.c.b à l'EESAB-Site de Lorient, le 18.11.24. © a.c.b

Il est essentiel de réfléchir, en amont, à la manière de faire entrer l'artiste dans la **vie citoyenne** et comment il·elle peut avoir un **intérêt direct avec le territoire** ? La présence d'un·e artiste fédère, des connexions se font avec les habitant·es, avec le tissu économique local, etc. À Lorient, les résidences d'artistes entrent dans le projet 2025, mais il y a un gros frein : le budget, qui ne permet pas de faire de promesses. Ce qui serait plus réaliste, ce serait d'entreprendre ces projets **à l'échelle de plusieurs communes**.

Plusieurs lieux d'art présents ont également partagé les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour faire venir et accueillir des artistes sur leurs territoires. La **question du logement est ainsi primordiale**, mais impose aux lieux de trouver des solutions et de s'adapter aux besoins des artistes.

L'art dans les chapelles bénéficie par exemple d'un lieu mis à disposition par la municipalité de Pontivy, mais uniquement en période estivale. Pour le reste de l'année, la structure doit rechercher d'autres partenaires (collectivités locales, agriculteur·trices, etc.) mais il n'est pas toujours facile de répondre aux attentes des artistes en fonction des espaces disponibles. Cela nécessite du temps, de rencontrer les éventuels partenaires, etc.

La pluralité de lieux présents sur les territoires est une richesse pour la Bretagne et les artistes, permettant ainsi de proposer **plusieurs typologies d'accueil**. La **Minoterie 21** propose, par exemple, des résidences durant 2-3 semaines et réfléchit à proposer des hébergements d'artistes durant la période estivale. De nombreux lieux s'appuient sur leur **réseau local** pour mener des **partenariats**, soit pour de la mise à disposition de lieux d'exposition soit pour organiser des échanges avec d'autres lieux d'art du territoire, voire travailler avec les artisan·es d'art locaux·les. À ce titre, il pourrait être intéressant de s'inspirer des **conventions établies entre les artistes et les artisan·es d'art** pour mener à bien certains projets.

Un autre frein peut se faire ressentir : lorsque les artistes s'installent dans les communes, on leur demande, le plus souvent, une **capacité d'adaptation aux différents publics** présents sur le territoire, sans être forcément formé·es à cela, en particulier pour les **actions d'éducation artistique et culturelle (EAC)**. De plus, les Villes mettent parfois à disposition des ateliers d'artistes en échange de contreparties (rencontres, ateliers de pratiques artistiques, etc.).

Or, tous·tes les artistes n'intègrent pas la médiation et la transmission dans leurs projets artistiques, soit par choix, soit parce qu'il·elles ne sont pas formé·es à cela. Dans les faits, cela **exclut** certain·es artistes de ces projets.

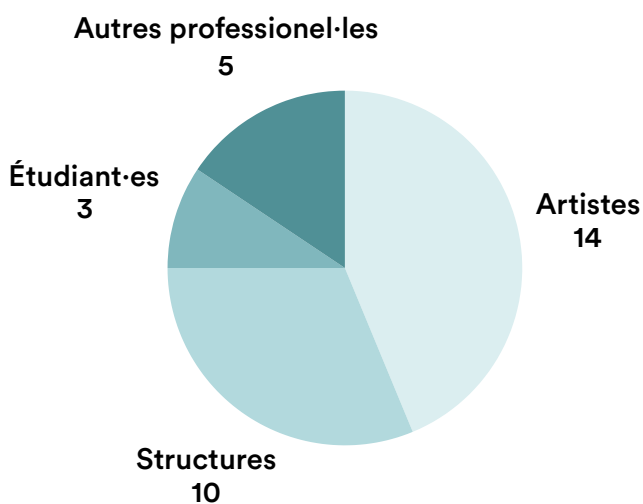
Nous pouvons citer le parcours **PArME** (Pratiques Artistiques de Médiation et d'Éducation) qui a été mis en place à l'EESAB – site de Lorient et qui est une particularité par rapport aux autres écoles d'art en France. Ce parcours, qui dure environ 2 ans, permet à une dizaine d'étudiant·es de **se former à la médiation / EAC** avec des partenaires du territoire lorientais. Il s'agit d'une certification d'établissement uniquement. Une réflexion est menée pour **renforcer cette certification** à un niveau national, mais il est probable que l'école perde en souplesse et qu'elle n'ait pas les moyens d'inclure ni de financer les enseignements qu'il faudrait sans doute ajouter dans la maquette pédagogique actuelle.

Il existe également en France les Centres de Formation des Plasticiens Intervenants (CFPI) qui délivrent un diplôme et forment aux interventions artistiques dans des contextes précis (scolaire, médico-social, etc.). De même, depuis une dizaine d'années, les artistes bénéficient de la **formation continue** avec une prise en charge de leurs coûts de formation par l'**AFDAS** – avec des critères de revenus artistiques –, leur permettant ainsi de se former pour développer, enrichir et promouvoir leurs pratiques artistiques et professionnelles. Et bien entendu, le **PREAC** (Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle) art contemporain, piloté par a.c.b, a vocation à accompagner tous·tes les professionnel·les qui ont une appétence pour l'EAC et la médiation, à travers des **actions en ligne et sur les territoires**.

● Clôture de la rencontre

Les participant·es ont pu visiter l'école et ses ateliers de pratique artistique ; ainsi que **l'exposition de Fanette Mellier** à la Galerie de l'EESAB-Site de Lorient, dans le cadre des **Itinéraires graphiques #8 du Pays de Lorient**.

● Diagramme des participant·es



Cette rencontre a permis de réunir 29 acteur·trices des arts visuels, dont 13 adhérent·es du réseau art contemporain en Bretagne.



La salle Dessin 2, de l'EESAB-Site de Lorient, le 11.18.24. © a.c.b

a.c.b remercie l'EESAB-Site de Lorient et son équipe pour leur accueil, ainsi que tous·tes les participant·es qui ont enrichi ces discussions.

● Photothèque

Breizh Tours de l'automne 2024



Présentation du réseau a.c.b. aux Moyens du Bord le 25.10.24 à Morlaix. © a.c.b



Présentation des Moyens du Bord, le 25.10.24 à Morlaix. © a.c.b



L'EESAB-Site de Lorient, le 11.18.24. © a.c.b



Échanges et débats à l'EESAB-Site de Lorient, le 11.18.24. © a.c.b